

**COMMUNE
DE
VILLIERSFAUX**

41 100

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 JUILLET 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

DATE DE CONVOCATION

25 juin 2024

OBJET

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie NORGUET, maire.

Présents : Mmes Norguet Sylvie, Corbin Martine, Provost Annick, François Elodie, Mrs Bertin Cyrille, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck, Breton Patrice, Wojnar Loïc

Excusés/Pouvoir :

Secrétaire de séance : M. Franck Moyer

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune de Villiersfaux procédera au recensement de la population du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Un coordonnateur communal doit être nommé par arrêté municipal.

Madame le Maire propose de nommer la secrétaire de mairie comme coordonnateur communal.

MONINATION D'UN

COORDONNATEUR

COMMUNAL

RECENSEMENT

POPULATION

2025

Après avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :

- de nommer Mme Le Bris Dany, secrétaire de mairie, coordonnateur communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

N° 16-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20240702-16-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024

Notification : 16/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour expédition conforme :

Le Maire,

Sylvie NORGUET

